



Université  
**BORDEAUX  
MONTAIGNE**

Direction Générale des Services

Ref : CA2022/50

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 OCTOBRE 2022

### DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DE MOTION

➡ le **CONSEIL D'ADMINISTRATION** de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du **28 octobre 2022** réuni sous la présidence de Monsieur Lionel LARRÉ,

*Vu le code de l'éducation,*

*Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,*

➤ *Après en avoir délibéré,*

➡ **APPROUVE** la motion figurant en pièce jointe à la présente délibération.

*Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 28/10/2022.*

Membres présents	22
Membres représentés	8
Abstention (s)	0
Votants	30
Blanc(s) ou nul(s)	0
Suffrages exprimés	30
Pour	30
Contre	0



Le Président,

Lionel LARRÉ.

17 NOV. 2022

Publié le :

Transmis à Mme la Rectrice de l'Académie de Bordeaux :

17 NOV. 2022